

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Port autonome de Paris

Correspondant : M. Hervé Martel, Directeur Général, 2 quai de Grenelle, 75732 Paris Cedex 15, tél. : 01 40 58 29 99, adresse internet du profil acheteur : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- activités portuaires

Objet du marché : Port de la conférence - Réfection du mur de quai

Type de marché de travaux : exécution

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 45243600

Lieu d'exécution des travaux : Port de la conférence, 75008 Paris

Code NUTS : FR101

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

L'avis implique un marché public

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Rétablissement de l'étanchéité aux fines du mur de quai ancien maçonné par traitement du pied du mur de quai et par colmatage des niches voutées immergées.
Réfection du perré aval.
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Le Port autonome de Paris se réserve le droit de conclure des avenants en cours d'exécution du marché, des marchés complémentaires à l'issue du marché en application de l'article 35.II.5 du code des marchés publics, ou des marchés similaires en application de l'article 35.II.6 du code des marchés publics.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 01 janvier 2011

Cautionnement et garanties exigés : Le marché pourra prévoir une retenue de garantie ou une garantie à première demande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le financement des prestations est assuré par le budget du Port autonome de Paris. Les paiements des prestations seront réalisés par le Port autonome de Paris sous forme d'acomptes mensuels selon l'avancement des prestations. Paiement à 30 jours par virement selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au décret n° 2002-232 du 21 février 2002 à compter de la date de réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Conformément à l'article 51 du code des marchés publics et dans le respect des règles relatives à la concurrence, les offres pourront être présentées librement par des entreprises individuelles ou par des groupements. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement solidaire.

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro

Conditions de participation :

- Capacité économique et financière - références requises : Sur la base des justifications produites, la liste des candidats admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des capacités économiques et financières en rapport avec l'objet du marché.
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Sur la base des justifications produites, la liste des candidats admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des capacités techniques et des références en rapport avec l'objet du marché.

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Profil FNTF exigé ou référence équivalente : 2.0-p1 pour le mandataire en cas de groupement (travaux fluviaux haute technicité avec BE intégré)

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

- Pas d'enchère électronique

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 01 septembre 2010 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DEI-Mur de quai Conférence

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 juillet 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : M. Bohec Kevin , Port Autonome de Paris- Département de l'équipement et de l'ingénierie, 1 quai de Grenelle, 75015 Paris, tél. : 01 40 58 28 68, télécopieur : 01 40 58 28 51, courriel : kevin.bohec@paris-ports.fr

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Port Autonome de Paris - Département de l'équipement et de l'ingénierie, 1 quai de Grenelle, 75015 Paris, adresse internet : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Les candidats transmettent leur candidature sous pli cacheté portant les mentions : "Candidature pour : Port de la conférence - Réfection du mur de quai - Ne Pas Ouvrir" avant la date et l'heure limites de réception des candidatures, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les candidats peuvent également transmettre leur candidature par voie électronique à l'adresse suivante : <https://mpe3-pa-paris.local-trust.com>.

Informations complémentaires :

- La prestation n'est pas réservée à une profession particulière

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75781 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75781 Paris cedex 04, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr